

Ne nous flattons pas trop de nos victoires sur la nature ; elle se venge de chacune d'elles. Friedrich Engels

# le Journal des Retraité.e.s

 <https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraites.chaumont/>

# de Chaumont



Syndicat **CGT** des retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont **N° 387** **SAMEDI 27 AVRIL 2024**

**1 ER MAI** POUR LES LIBERTÉS SYNDICALES  
LA SOLIDARITÉ  
ET UNE PAIX JUSTE ET DURABLE  
POUR LES DROITS DES  
TRAVAILLEUSES ET DES  
TRAVAILLEURS

## MÉTHANISEUR : UNIS, ON PEUT GAGNER !

La Confédération paysanne, le Collectif "stop méthaniseur XXL" ont fait un travail remarquable, en peu de temps, pour informer la population sur les trop nombreuses zones d'ombre de ce projet : le stockage, l'épandage du digestat, la hausse du trafic des camions et des tracteurs, les odeurs, la dégradation du cadre de vie, le risque d'explosion ou de pollution accidentelle du milieu, les terres agricoles bradées au géant du pétrole...

Une première réunion d'information a réuni plus de 250 personnes. De nombreux articles dans l'Affranchi ainsi que dans notre journal des retraités ont permis de populariser les analyses des opposants. En quelques semaines, les élus dans les conseils municipaux ont voté, très majoritairement, contre le projet, des citoyens ont signé des pétitions, participé à l'enquête publique, et la manifestation partie de St Aignan a rassemblé plus de 400 personnes.

Cette mobilisation populaire a été efficace puisque le méga-méthaniseur ne verra pas le jour. Il n'avait vraiment rien à voir avec l'agriculture paysanne qui doit d'abord nourrir les humains et le bétail avant de devenir productrice d'énergie et d'enrichir des actionnaires.

Dès le début, notre syndicat a soutenu cette lutte pour la défense de l'environnement et des populations. Quid des autres syndicats qui ont malheureusement brillé par leur absence ? Bravo à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés contre ce projet et ont démontré que s'unir, se rassembler, c'est une force qui paie encore et toujours...

Quant aux absents, le proverbe dit qu'ils ont toujours tort !

**Syndicat CGT des retraités de Chaumont**

## MÉTHANISEUR

**TOUT N'ÉTAIT PAS PERMIS PAGE 2**

ET SUR NOTRE SITE, LE COMMUNIQUÉ DU  
**COLLECTIF STOP MÉTHANISEUR APRÈS LE  
RENONCEMENT DES AGRICULTEURS ET DE LA STÉ  
NECC** <https://cgtretraites-chaumont.fr>

## 1 ER MAI

**ON VOUS ATTEND  
SALLE DES FÊTES  
DE BROTTES...**

**JÉRÉMIE  
BOSSONE**



**11 H MOTS DE BIENVENUE**

**12 H LE VERRE DE L'AMITIÉ**

**13 H PAELLA • 15 H CHANSON**

**POUR RÉSERVER**

**TÉL : 06 75 57 39 07**

**MAIL : [vaillant.adriana@orange.fr](mailto:vaillant.adriana@orange.fr)**

**C'est le premier Mai.**

**Debout camarades !**

Déjà l'avenir se laisse entrevoir :

Ayons confiance.

Après l'hiver le printemps s'avance,  
Chassant les corbeaux au triste vol noir.

C'est le premier Mai.

Marchons camarades,

Les jeunes rameaux sont couleur d'espoir

**Gaston Couté (1880 -1911)**

*« la cigale des bons bougres »*

(Poète libertaire et chansonnier français,  
connu pour ses textes antimilitaristes,  
sociaux et anarchistes...)

**LE SITE NOUVEAU EST ARRIVÉ**

**<https://cgtretraites-chaumont.fr>**

## **CHAUMONT HABITAT LA MOBILISATION DOIT SE POURSUIVRE À LA RÉSIDENCE VICTOR HUGO**

La Direction départementale des territoires (DDT) vient de nous écrire qu'elle a contacté Chaumont Habitat afin de les rencontrer pour parler des 23 locataires rencontrant des problèmes à la Résidence Victor Hugo. Pourtant, le bailleur n'a écrit qu'à un **seul** locataire pour lui signifier qu'il allait "tout mettre en œuvre pour solutionner les dommages dans son logement".

Dans l'attente de cette rencontre, les locataires doivent surtout rester solidaires et unis pour obtenir gain de cause. Diviser pour mieux régner est une stratégie pour semer la discorde et opposer les gens les uns aux autres.

**Marie Rose Patelli**

## **NANCY-LYON, UN TET\* CONTRE UN TGV**

On apprend qu'une liaison ferroviaire entre Nancy et Lyon fera halte en gare de Culmont-Chalindrey. Un aller-retour sera mis en place à partir du changement de service en décembre 2024.

Comme le note le JHM « C'est une maigre compensation suite à la disparition des TGV qui chaque jour s'arrêtaient en gare de Culmont-Chalindrey pour descendre dans le Sud de la France jusqu'à la gare de Marseille Saint-Charles. Des travaux programmés en gare de Lyon avaient contraint la SNCF à annuler ces dessertes entre Metz et Marseille. Mais elles reviendraient après travaux, avait-elle assuré. Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent et surtout pas la SNCF qui ne remettra jamais en service ces lignes TGV pourtant si utiles. »

Un TET contre un TGV, un véritable marché de dupes donc même si les Haut-Marnais ne seront pas mécontents de retrouver une liaison entre Nancy et Lyon avec un arrêt dans leur département. Le quotidien local nous apprend également que c'est suite à l'intervention du syndicat CGT des cheminots de Chalindrey que cet arrêt dans la cité cheminote a été obtenu. Un grand absent, le département et son président « Nicolas Lacroix qui ne s'est pas positionné sur le train ».

\*Train d'Équilibre du Territoire (TET)

## **L'ÉLYSÉE REFAIT SA CAVE DE CHAMPAGNE : 11 000 BOUTEILLES POUR 550 000 EUROS**

Alors que le gouvernement veut réaliser 20 milliards d'économies, l'Élysée va passer une super commande de 11 000 bouteilles de champagne pour renflouer les stocks mis à mal par le nombre de cocktails au palais. Certains hôtes de la présidence ont eu le droit à des bouteilles à 700 €.

## **2 POIDS 2 MESURES**

Le conseil municipal de Villeneuve-Saint-Georges, commune au sud de Paris, n'était pas parvenu à faire adopter son budget en raison du boycott de nombreux élus. Lors de la dernière séance, le ton est monté et le maire, Philippe Gaudin (divers droite), excédé, a alors suspendu la séance, fait un salut nazi et crié "Heil".

"Une boutade", selon ce maire qui ne sera peut-être même pas sanctionné. La justice et l'antiterrorisme ont trop à faire avec les "terroristes" qui défendent les Palestiniens !

## **L'INFLATION EXPLIQUÉE AUX NULS**

Le gouverneur de la banque de France, M. Villeroy de Galhau, a déclaré que « l'augmentation des prix va décélérer plus rapidement que les salaires qui vont passer devant les prix et dégager du pouvoir d'achat ». **En résumé, c'est une accélération de la diminution de la baisse de l'inflation !**

## **MÉTHANISEUR, TOUT N'ÉTAIT PAS PERMIS**

Ils nous ont coupé l'herbe sous le pied ! Alors que nous nous apprêtons, samedi matin sur le marché, à faire signer la pétition contre le méthaniseur XXL, on apprenait que les 13 agriculteurs porteurs du projet laissaient tomber.

Dans un communiqué de presse, ils faisaient savoir qu'ils n'avaient « pas réussi à rassembler les financements suffisants pour détenir la majorité capitalistique nécessaire... ».

Ça paraît plausible, dans la mesure où nous avons calculé qu'en principe chacun d'eux devait apporter près d'un million d'euros. Mais les responsables du collectif « Stop méthaniseur XXL » restent sceptiques. Ils se disent qu'avec un groupe aussi puissant que Shell derrière le projet, bien des astuces auraient permis de passer outre ce « petit » problème financier.

Selon eux, c'est la grande mobilisation locale qui a rendu la tâche impossible. Et puis l'exposé au grand jour des lacunes du projet, de ses risques minimisés et de ses conséquences sous-évaluées a forcément fragilisé le dossier. Enfin, la légèreté avec laquelle la préfecture a traité le permis de construire faisait tache.

L'économie du projet d'immense usine à gaz - prévu dans les champs et bénéficiant d'aides et d'exonérations diverses - ne tenait que par son rattachement à un statut agricole. Personne n'était dupe. Mais, si la société la créant et l'exploitant était détenue à 51 % par des agriculteurs, elle pouvait légalement sortir de son objet industriel pour s'octroyer une façade agricole.

Il se trouve cependant que la société NECC (Nature Energy Chamarandes-Choignes SAS), créée en 2020, inscrite au greffe de Nantes, qui a déposé la demande de permis de construire, ne compte qu'un seul associé et président. Il s'agit d'un dirigeant issu des cadres du pétrolier Shell, qui n'est évidemment pas du tout agriculteur.

Sur la base de cette énorme irrégularité et de quelques autres, le collectif « Stop méthaniseur XXL » avait fait savoir qu'en cas de feu vert donné par la préfecture de Haute-Marne, il n'hésiterait pas à lancer des procédures auprès des tribunaux compétents.

Sachant cela, on se dit en effet que la question financière n'était peut-être pas la plus difficile à résoudre.

Le méga-méthaniseur tombe à l'eau. Mais méfions-nous ! A la fin de leur communiqué, les « agri-managers » ont écrit : « ... les projets d'envergure, portés par des agriculteurs et des énergéticiens, contribuent eux-aussi au développement économique de notre département... nous demeurons engagés dans la recherche de solutions durables pour l'avenir de nos exploitations au bénéfice du territoire de la Haute-Marne ».

Autrement dit : ils recherchent toujours des projets industriels pour exploiter la terre de manière plus profitable. Rien à voir avec ces paysans qui manifestaient dernièrement en répétant : « N'oubliez pas que nous sommes là pour vous nourrir ! ».

**Lionel Thomassin**

# LIBERTÉS : LE CHAGRIN ET LA PITIÉ 2024

C'est la pitié qui l'emporte devant les attaques répétées des éditorialistes contre la France Insoumise, le Jhm n'étant pas en reste.

Ni les montagnes de cadavres accumulés par l'armée israélienne dans l'enclave palestinienne, ni les bulldozers de Tsahal éventrant les rues des villes de Cisjordanie ne leur rappellent rien. Ils n'ont rien vu à Gaza. Ils ne veulent rien voir du génocide en cours .

Depuis six mois la répression de l'Etat hébreu a causé entre trente et cinquante mille morts, deux à trois fois plus de blessés. Une population de 3 millions d'habitants a été déplacée sous les bombes. Elle est désormais soumise à une famine organisée par l'occupant. La plupart des infrastructures de la bande de Gaza ont été délibérément détruites. Tout ceci a beau être dénoncé par les organisations internationales, l'ONU ou la Cour internationale de Justice, rien n'y fait. Tout discours critique à l'égard d'Israël est assimilé à de l'antisémitisme. Le simple fait d'affirmer que la tragédie du Moyen-Orient n'a pas débuté le 7 octobre 2023 constitue une présomption d'apologie du terrorisme.

Il n'y a pas que LFI à être la cible du pouvoir politique et de ses collaborateurs. Un article du journal Mediapart daté du 23 avril donne le détail de la longue liste des accusés. Il nous apprend que 385 signalements pour des propos liés à la guerre entre Israël et les Palestiniens ont été transmis à la justice entre le 7 octobre et le 31 décembre 2023.

On y trouve Mathilde Panot, présidente du groupe Insoumis à l'Assemblée nationale, Rima Hassan, candidate LFI aux élections européennes ou encore Anasse Kazib, syndicaliste Sud Rail. On y trouve aussi le secrétaire général de la CGT du Nord, condamné à un an de prison avec sursis (rappelons que Jean-Paul Delescaut avait été interpellé et menotté chez lui, à 6 heures du matin, devant ses enfants, par des fonctionnaires de police cagoulés).

On y trouve encore un élu municipal socialiste dans l'Isère, condamné à 4 mois de prison avec sursis, des étudiants de l'EHESS entendus par le Groupe de lutte anti-terroriste, de Science Po, signalés au procureur par une députée RN.

On y trouve aussi une chercheuse au CNRS sanctionnée par l'institution, insultée et menacée par des collègues, un syndicaliste de Sud entendu par de faux policiers dans un vrai commissariat, une employée d'ONG licenciée sans préavis.

Il règne une ambiance curieuse dans la France de Macron. Comme un air de Vichy. À quand des sections spéciales ?

**A. Fellner**

## GAZASTOPGÉNOCIDE

**SAMEDI 27 AVRIL 2024**  
**PLACE DE LA MAIRIE**  
**CHAUMONT 17H**



**UNE BOUGIE**  
**POUR LA PAIX**

**STOP GÉNOCIDE GAZA**



LDH INITIATIVE DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME  
Fondée en 1898 SOUTIEN DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

# LA RÉVOLUTION DES ŒILLETS

## 25 AVRIL 1974



**Et une chanson : Grândola vila morena**

On ne fait pas la Révolution avec une chanson, dit-on. Peut-être... **Mais une chanson** a été le point de départ d'une révolution qui devait marquer à jamais le vieux continent européen.

Le 25 avril 1974 à minuit vingt, Rádio Renascença diffuse Grandola Vila morena, chanson de Zeca Afonso, interdite par la dictature portugaise. Elle est le point de départ de la Révolution des œillets par le Mouvement des forces armées (MFA) commandé par les Capitaines d'Avril, qui mit fin à 41 années d'un régime fasciste avec à sa tête le sinistre Salazar, dictateur autoritaire, anti-communiste et colonialiste.

Une révolution bien particulière, provoquée par de jeunes officiers, réalisée pratiquement sans effusion de sang (un mort, quelques blessés de la PIDE, la redoutée police politique de la dictature). Les dirigeants des partis politiques en exil peuvent rentrer triomphalement au Portugal. Un an plus tard, les premières élections libres ont lieu.



## Grândola, vila morena.

*Grândola, ville brunel/Terre de fraternité/Seul le peuple ordonne en ton sein, ô cité*

*Grândola, ville brunel/À chaque coin un ami/ Sur chaque visage, l'égalité*

*À l'ombre d'un chêne vert/qui ne connaissait plus son âge*  
*J'ai juré d'avoir pour compagne,/Grândola ta volonté*

## ZECA AFONSO

José Manuel Cerqueira Afonso dos Santos, connu du public sous le nom de Zeca Afonso (1929-1987), est un auteur-compositeur révérend au Portugal.



Enseignant, écrivain, chanteur, poète et militant, il composa Grândola vila morena en 1971. Cette chanson figure sur l'album Cantigas de Maio (Chansons de mai – une cantiga est une poésie chantée), enregistré en France la même année.

Pour écouter *Grândola vila morena*

<https://www.youtube.com/watch?v=gaLWqy4e7ls>

On peut également regarder la vidéo sur notre site

<https://cgtretraites-chaumont.fr>

# VILLE ET AGGLO PARLONS (ENCORE) BUDGET

Nous avons regretté, dans notre dernier journal, le manque d'informations officielles sur les budgets de la ville et de l'agglo. A peine ce regret exprimé, nous étions destinataires du Journal de ville et les documents officiels étaient en ligne. Brièvement, quelques remarques.

## TAUX D'IMPOSITION

Malgré la formulation soulignée en gras « *taux d'imposition inchangés depuis 16 ans* », la réalité est celle que nous avons rappelée. Si le taux d'imposition de la ville est resté à 34,65 % (à prestations inchangées), s'y ajoute aujourd'hui celui de l'agglo à 3,74 %. Le cumul des deux taux aboutit à 38,39 %. Le contribuable chaumontais subit donc une hausse de 11% de la taxe foncière.

## LA DETTE

Fin 2023, la dette de la ville qui s'élève à 34,6 millions d'euros, est, en euro constant (corrigé de l'inflation), en baisse relative pour son montant global, sur les 16 ans de référence. Par contre, elle est en forte hausse par habitant, compte tenu de la baisse de la population. Il faut également y ajouter, proportionnellement, la part de la dette agglo. Et si l'inflation fait baisser l'importance des remboursements, par contre elle fait exploser le remboursement des emprunts à taux variable. La note annuelle des intérêts d'emprunt passe ainsi, pour la ville, de 534 à 865 000 € entre 2022 et 2024. La douloureuse devrait être pire pour l'agglo. Rien que sur Palestra, 7 millions d'euros d'emprunts sont à taux variables (indexés sur le livret A ou l'Euribor). Leur réindexation va faire grimper très fortement les annuités.

## SUBVENTIONS

La question des subventions aux associations est un objet de préoccupation. Faut-il le rappeler, en 2015 le montant total versé, non réajusté malgré une inflation de 11 % sur 8 ans, a subi une brusque baisse de 20 %. C'était déjà au nom d'un « effort demandé par l'État, avec une baisse de dotation » et le prétexte que la collectivité était grande pourvoyeuse en matériel et en équipement. À ce jour et en 16 ans, l'inflation est de 30 %. Qu'en est-il des subventions ? De plus, l'idée peu banale de « faire participer aux frais de manutention » vient *curieusement* de (re)surgir dans un article du Jhm. On veut faire payer par les associations les services d'agents déjà payés par l'impôt des Chaumontais. Cherchez l'erreur...

## G. Tardenois

## MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal est entendu. Merci à Xavier, Élise, Liliane, Anne et Frank, Mohamed, Patrice, Florent, Chantal, Christian, Luc, Jean-Claude et Gillette, Richard, Mustafa, Jean-Louis, Francis, Michel, Lakdar, Alain, Jacqueline, Arlette, Jean, Françoise et Jean-Paul, Gérard, Lina, Jean-Pierre, Maurice, Patrice, Luc, Mireille, Christophe, Michel, Sylvie, Éric et Aurore, Marylène, Claude, François, Olivier, Josette, Pierre et Danièle, François, Christian, Marine et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

## SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

Nom : .....

Prénom : .....

Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

## DARMANIN VEUT MUSELER LA PRESSE SYNDICALE !

Le ministre de l'Intérieur porte plainte contre le directeur de publication du journal syndical Sud-Education, Olivier Cuzon, pour un article dénonçant « la culture misogyne et homophobe » dans la police et la gendarmerie et la pertinence des classes « défense et sécurité globale » dans l'Education nationale, au détriment d'autres projets éducatifs.

Nous avons dans un numéro de notre journal de septembre 2023 dénoncé le développement de ces classes, sous le titre « Paix et laïcité à l'école ». Nous méritons donc la corde et assurons de notre soutien le directeur de publication du journal syndical Sud-Education.

On assiste à un accroissement de la répression de syndicalistes ou de militants écologistes après des mobilisations. Ce sont 1000 militants de la CGT poursuivis en justice. Sophie BINET dénonce « un contexte de répression syndicale inédit depuis l'après-guerre ».

En s'attaquant à la liberté de la presse, Darmanin franchit un pas supplémentaire dans la politique de répression et d'atteinte aux libertés. Il entame un processus d'intimidation visant à faire taire toute velléité d'information et d'expression autre que la presse collaboratrice. Selon Reporters sans Frontières, avec sa 24<sup>è</sup> place, la France n'est pas très bien classée en matière de liberté de la presse et elle est en voie de reculer encore.

Elle cumule les principaux critères qui identifient les atteintes à cette liberté : concentration des médias par des grands groupes, pressions fiscales, pressions financières et politiques, auxquelles il convient d'ajouter agressions et menaces envers des journalistes. Cela doit révolter tout démocrate.

Il est plus que temps de se rallier à la maxime du Canard Enchaîné, « La liberté de la presse ne s'use que si l'on ne s'en sert pas ».

**Louis Laprade**